

LOPMI

PERSPECTIVES ET DISCUSSIONS

Dans le prolongement des annonces du Président de la République, lundi 10 janvier 2022, le Ministre de l'Intérieur nous a adressé un courrier dans lequel il nous fait part des **perspectives de la future LOPMI**.

Des mesures envisagées à discuter !

Après en avoir pris acte, **UNITÉ SGP POLICE** lui répond.

Une LOPMI en faveur de la Police Nationale et de la sécurité des concitoyens, **OUI !**

Des mesures en faveur des personnels de la police Nationale, **AUSSI !**.... **sauf qu'en l'état :**

- Policiers Adjoints : **Rien**
- Propositions pour les DPJ : **Insuffisantes**
- Risque de **fracturation du Corps des Gardiens et Gradés**

UNITÉ SGP POLICE sera au rendez-vous et participera activement à améliorer la copie.



Comptez sur nous, nous ne lâcherons rien !



Bagnolet, le 13 janvier 2022

Référence : GJ-MI/n°2022-001/LOPMI

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Le 7 décembre 2020, UNITE SGP POLICE-Force Ouvrière écrivait à Monsieur le Président de la République et revendiquait la mise en place d'un « Beauvau de la Sécurité » afin de répondre au profond malaise de la police nationale et à la colère des policiers.

Le Président nous répondait favorablement, sans délai, et sous votre contrôle le « Beauvau de la sécurité » débutait le 1^{er} février 2021 avec l'intervention de Monsieur le Premier Ministre.

Dès le départ, à l'origine de cette demande inédite, notre participation, sans condition, était animée par un seul objectif, améliorer en profondeur et de manière pérenne les conditions de travail des Policiers, PATS et Policiers Adjoints, en recherchant par là-même une meilleure prestation de sécurité pour nos concitoyens. Nous avons, dans cet esprit, apporté nos contributions à chaque atelier du Beauvau de la Sécurité.

UNITE SGP POLICE-FO a toujours affirmé que seule une loi d'orientation et de programmation pouvait remettre sur pied la Police Nationale, souffrant depuis trop longtemps d'abandons de toutes sortes.

Le projet de loi de finance 2022 et le budget en forte hausse pour le ministère de l'intérieur que vous aviez annoncé en juin 2021 lors de notre congrès extraordinaire à Poitiers montrent clairement la volonté d'amélioration pour notre institution. Nous ne pouvons que nous en satisfaire.

Nous nous félicitons également du budget prévu pour la LOPMI, annoncé lundi à Nice par le Président. 15 Milliards d'Euros sur 5 ans, nous avons conscience de l'engagement fort que cela représente et des possibilités offertes pour l'amélioration du quotidien de nos collègues.

.../...

Monsieur le Ministre, vous nous demandez nos premières réactions suite à votre courrier du 11 janvier déclinant quelques mesures statutaires envisagées pour la LOPMI.

Notre première réaction sera assez précise, et concerne la proposition, que nous découvrons, d'une légère augmentation du temps de travail : 2 heures hebdomadaires, en échange d'une sur-rémunération... Il sera sûrement assez difficile de nous convaincre des bienfaits de cette proposition et de sa mise en œuvre, particulièrement au sein des unités en H24.

De manière plus générale, certains points nous paraissent satisfaisants pour les agents que nous représentons et traduisent une réelle reconnaissance, notamment les Personnels Administratifs Techniques et Scientifiques.

Néanmoins, nous nous permettons de rappeler, Monsieur le Ministre, que si nous entendons bien participer aux futures discussions autour de ces propositions, nous ne le ferons qu'à la condition de ne pas fracturer plus encore le socle de la Police Nationale que représente le corps des Gradés et gardiens.

Constants depuis le début de nos discussions, nous serons très attentifs aux mesures portant sur la carrière des CEA.

Si la fusion gardien/brigadier est une réelle avancée, la LOPMI doit être l'occasion de remettre un peu de justice sociale au sein des personnels actifs de la Police Nationale. Nous devons nous projeter vers un repyramidage du corps d'encadrement et d'application, avec des taux d'encadrement rehaussés et une revalorisation de ses grilles indiciaires. C'est le sujet le plus important, celui qui viendra saluer l'engagement de chacun et donner de la perspective à tous les agents.

D'ailleurs nous reparlerons aussi des Policiers Adjoints, de leur statut social et de leur incorporation dans le corps du CEA, dossier pour lequel vous avez déjà demandé à ce que des travaux soient engagés et que nous espérons voir aboutir rapidement.

D'autres sujets seront abordés par notre organisation, les OPJ, la formation, dans la continuité de nos propositions issues du Beauvau de la Sécurité et de notre cahier revendicatif.

Monsieur le Ministre, sachez pouvoir compter sur notre participation active aux futures discussions avec la détermination et l'ambition que vous nous connaissez, en espérant la signature d'un protocole AMBITIEUX pour reprendre les termes du Premier Ministre à l'ouverture du Beauvau de la Sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général



Grégory JORON